

ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL POUR LES SOCIETES

Nous soussignés, Caisse d'Epargne et de prévoyance Normandie dont le siège social est situé au : 151 rue d'Uelzen, 76230 Bois-Guillaume agissant comme dépositaire des fonds provenant des souscriptions en numéraire en vue de la création du capital de la société ci-dessous mentionnée :

Forme juridique de la société : ☒ S A R L ☐ S A S ☐ S A ☐ AUTRE
Dénomination sociale : SARL A2TE Montant du capital social : 100,00 €
Nombre de parts créées : 10 Montant nominal de la part : 10 €
Adresse du siège social : 1 K Rue de Seine 76530 Grand Couronne
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rouen sous le n° (pour les augmentations de capital uniquement)

☒ CONSTITUTION DE SOCIETE

ATTESTONS :

- Que la liste fournie des futurs associés mentionne pour chacun d'eux : le nombre de parts souscrites, la valeur totale de la souscription et le montant du versement effectué pour première libération.
- Que la somme déposée le : 27/05/2025 par M Antony Elisabeth en compte bloqué dans nos livres ouvert sous le n° : 00900 08005176186 au nom de la société en formation, représentant la partie libérée des souscriptions en numéraire, correspond à celle énoncée dans le document sus-indiqué, soit : cent Euros 100,00 € (en chiffre et en lettres).

ANNEXONS au présent certificat une copie de la liste des futurs associés souscripteurs des parts en numéraire de la société en formation (extrait du projet de statuts).

Ces fonds resteront indisponibles jusqu'à l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés et présentation à la CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE d'un original de l'extrait K bis délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce.

☐ AUGMENTATION DE CAPITAL

ATTESTONS :

- Que la somme de : € (en chiffre et en lettres). déposée le : par représentant la partie libérée des nouvelles souscriptions correspondant à l'augmentation de capital social de la société, a été déposée ce jour en compte bloqué dans nos livres ouvert sous le n° : 00 08

Cette somme représente les apports des associés / actionnaires (1) ainsi répartis :

M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€

ANNEXONS au présent certificat une copie de la liste des associés / actionnaires (1) souscripteurs des parts / d'actions (1) nouvelles en numéraire de la société (copie du bulletin de souscription).

Le retrait de ces fonds peut être effectué par un mandataire de la société après établissement du certificat du dépositaire et constatation par l'assemblée générale de la réalisation de l'augmentation de capital.

Fait à Mont Saint Aignan le 27/05/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

Le représentant de la CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE
(Cachet et signature)

Exemplaire 1 : Client – Exemplaire 2 : Agence



